



**SBLV. USP. USDCR.**

Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband  
Union suisse des paysannes et des femmes rurales  
Unione svizzera delle donne contadine e rurali



**Südtiroler  
Bäuerinnenorganisation**



Association allemande des femmes rurales (dlv)

8 octobre 2024

## **Prise de position des associations de paysannes et de femmes rurales d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse et du Tyrol du Sud pour le renforcement des paysannes et des femmes dans l'espace rural**

### **Préambule**

Les associations de paysannes et de femmes rurales d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse et du Tyrol du Sud représentent ensemble quelque 646.000 paysannes et femmes de l'espace rural. Ces femmes apportent une contribution importante au développement durable et au tissu social des communautés rurales. Cette prise de position se base sur les résultats de la rencontre des associations de paysannes et de femmes rurales des 4 pays germanophones, qui s'est tenue du 6 au 8 octobre 2024 à Salzbourg.

### **Contexte**

Les prestations des paysannes et des femmes dans les zones rurales sont indispensables, tant pour l'agriculture que pour le maintien de la société. Dans toute l'Europe, les femmes représentent 30 % de la main-d'œuvre agricole et forestière, mais elles sont souvent désavantagées, notamment en termes d'accès aux ressources, de processus décisionnel et de rémunération. C'est ce que montre également l'**Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** dans son rapport sur le statut des femmes dans le système alimentaire. Une politique agricole qui renforce les femmes de manière ciblée n'est pas seulement un pas vers l'égalité des droits, elle contribue à renforcer l'économie.

### **Revendications des associations de paysannes et de femmes rurales**

Les associations germanophones de paysannes et de femmes rurales demandent que la future politique agricole prenne des mesures concrètes pour renforcer les femmes dans l'espace rural. Ces mesures devraient favoriser la sécurité financière, l'accès à la formation et l'égalité dans les processus de décision.

### **Les associations voient en particulier les mesures suivantes :**

#### **1. Création d'un forum européen sur l'égalité des chances dans les zones rurales**

Création un groupe de dialogue civil sur l'égalité des chances à l'échelle européenne, qui se penchera spécifiquement sur les défis auxquels sont confrontées les femmes dans les zones rurales. Ce groupe devra élaborer des recommandations et veiller à leur mise en œuvre.

## **2. Prise en compte du gender budgeting et des réalités rurales dans la politique**

L'influence du gender budgeting et des réalités rurales dans la planification budgétaire des fonds nationaux et européens et dans l'évaluation des mesures doit être systématiquement prise en compte afin d'éviter les inégalités de manière ciblée.

## **3. Programmes d'éducation et de formation ciblés**

Financement, garantie et développement de programmes de formation et de formation continue spécifiques pour les paysannes et les femmes rurales afin de renforcer leurs compétences entrepreneuriales, agricoles et sociopolitiques. Ces compétences sont déterminantes pour une gestion de l'exploitation réussie et des prestations dans la société. Les programmes doivent être suffisamment financés par des fonds nationaux et européens (prise en compte dans les cadres financiers pluriannuels). Le poids de la bureaucratie ne doit pas être un contre-argument aux demandes.

Soutien financier de programmes qui motivent et qualifient les femmes pour qu'elles deviennent actives dans les organes de décision agricoles et régionaux.

## **4. Renforcement des femmes dans l'agriculture, la sylviculture et l'espace rural**

Garantie et amélioration des conditions-cadres et des infrastructures dans les zones rurales afin d'offrir des perspectives, en particulier aux jeunes femmes. Les modèles d'entreprise innovants, souvent développés par des femmes, nécessitent un accès à des crédits et à des aides à faible taux d'intérêt.

## **5. Rendre les performances des femmes visibles dans les statistiques agricoles**

A l'avenir, les statistiques régulières de la politique et de l'économie agricoles devront refléter, à l'échelle européenne et nationale ainsi qu'au niveau des exploitations individuelles, les prestations des femmes dans l'agriculture et la sylviculture.

## **Conclusion**

Les associations germanophones de paysannes et de femmes rurales demandent aux personnes en charge des décisions politiques au niveau de l'UE et des pays de prendre davantage en compte les besoins et le potentiel des femmes de l'espace rural. La création de conditions cadres appropriées, de mesures de soutien ciblées et une participation politique accrue des femmes sont décisives pour le développement durable en Europe.

### Signataires :

Irene Neumann-Hartberger  
Présidente des paysannes autrichiennes

Petra Bentkämper  
Présidente de l'association allemande des femmes rurales

Anne Challandes  
Présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales

Antonia Egger-Mair  
Présidente de l'organisation des paysannes du Tyrol du Sud